

Licence en Sciences Infirmières et Obstétricales Option: Sage-femme (LSIO-S)



Diplôme requis
BAC (Toutes séries)



Durée
3 ans



Formation initiale
En présentielle

Objectif

Le curriculum permet d'organiser la formation des professionnelles sages-femmes en appliquant le programme élaboré par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS).

Ce programme a pour but de développer les compétences requises chez ces professionnels pour la promotion, la restauration et le maintien de la santé des individus, des familles et des communautés. Il permet à ses diplômées d'accompagner les femmes enceintes avant, pendant et après l'accouchement. Elles peuvent également intervenir auprès de toutes les femmes en bonne santé pour leur suivi gynécologique et leur contraception.

Débouchés

Ce programme forme des professionnelles compétentes, capables d'assurer un accompagnement global de la femme, de la grossesse à l'accouchement, ainsi que du nouveau-né, dans le respect des normes de qualité et d'éthique.

Les diplômées peuvent occuper des postes tels que :

- sages-femmes cliniciennes dans les maternités, hôpitaux, cliniques, centres de santé et structures privées ;
- responsables de maternité ou coordinatrices de programmes de santé maternelle et infantile.

Elles peuvent également exercer :

- au sein d'ONG, organisations humanitaires et programmes nationaux/internationaux de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile ;
- dans la formation, l'enseignement et l'encadrement clinique en sciences maïeutiques ;
- dans la prévention et l'éducation sanitaire auprès des femmes, des familles et des communautés.

Cette licence constitue également un tremplin vers le Master en santé reproductive, santé publique, sciences infirmières ou management de la santé, ouvrant la voie à des responsabilités stratégiques et académiques.

Début des cours 06/10/2025

Campus Dakar

☎ +221 33 820 10 96 / +221 78 474 60 60
✉ contact@iupsante.sn
📍 Dakar - Nord Foire Azur - Villa n°10

Campus Thiès

☎ +221 33 999 16 13 / +221 78 768 18 18
✉ campusthiès@iupsante.sn
📍 Thiès - Cité Malick SY - Villa n°110



IUP SANTÉ

🌐 iupsante.sn



Rendez-nous
visite!

Dossier à fournir

- deux (02) copies légalisées du diplôme du baccalauréat ou tout autre diplôme admis en équivalence
- deux (02) copies légalisées de la pièce d'identité ou du passeport (pour les étrangers)
- un extrait de naissance datant de moins de 3 mois
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- une copie certifiée conforme du certificat de nationalité
- un certificat de visite et contre-visite
- trois photos d'identité

Pour les cas de transfert, l'étudiante devra compléter le dossier ci-dessus avec :

- les relevés de notes des années antérieures

Frais Scolaires

- Droits d'inscription : **150 000 FCFA**
- Mensualité : **60 000 FCFA**
- Nombre de mois payable : **11 mois/an**
- Total : **810 000 FCFA/an**

Frais Extra-Scolaires

Les frais extra-scolaires correspondent à l'ensemble des frais obligatoires autres que les frais scolaires.

Ils sont définis par l'Institut et sont entièrement à la charge de l'étudiante régulièrement inscrite. Ils incluent entre autres les frais de tenues, de reprographie, de stages, de vaccination, etc.

N.B : La souscription d'assurance maladie, à la charge de l'étudiante, est obligatoire pour tout étudiante étrangère.